

**VILLE DE FREDERICTON
SERVICES COMMUNAUTAIRES
DEMANDE DE RÉSERVATION DE TEMPS DE GLACE
L'AUTOMNE/ L'HIVERE 2011-2012**

1. ORGANISME

Nom de l'organisme ou de l'équipe

Type de demande	<input type="checkbox"/> SAISONNIÈRE	<input type="checkbox"/> PONCTUELLE	<input type="checkbox"/> TOURNOI
Activité (veuillez cocher une case)	<input type="checkbox"/> Hockey	<input type="checkbox"/> Patinage de vitesse	
	<input type="checkbox"/> Patinage artistique	<input type="checkbox"/> Autre	
	<input type="checkbox"/> Ringuette		
Participants (veuillez cocher les cases appropriées)	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Mixte
	<input type="checkbox"/> Jeunes (4 à 12 ans)	<input type="checkbox"/> Adolescents (13 à 19 ans)	<input type="checkbox"/> Adultes (19 ans et plus)
	<input type="checkbox"/> Établissement d'enseignement secondaire	<input type="checkbox"/> Université	
Nombre de participants	Nombre total approximatif de joueurs _____		

2. COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE

1. Nom	2. Nom
Poste	Poste
Adresse	Adresse
Ville	Ville
Code postal	Code postal
N° de téléphone (jour) (soir)	N° de téléphone (jour) (soir)
Courrier électronique	Courrier électronique

3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ARÉNA DEMANDÉ

Patinoire demandée	Jour	Dates (du - au)	Heures (de - à)	N ^{bre} de semaines

4. TARIFS DE LOCATION D'ARÉNA - ADULTE

HEURES PRIORITAIRES	De 16 h à 22 h ET TOUTE LA JOURNÉE LES SAMEDIS, DIMANCHES AINSI QUE PENDANT LES JOURS FÉRIÉS 150,00 \$ + TVH = 169,50 \$ L'HEURE
HEURES NON PRIORITAIRES	TOUS LES JOURS, JUSQU'À 16 H = 100,00 \$ + TVH = 113,00 \$ L'HEURE
HEURES TARDIVES	De 22 h à minuit = 125,00 \$ + TVH = 142,50 \$ L'HEURE

5. TARIFS DE LOCATION D'ARÉNA - GROUPES MINEURS

TARIF DE JOUR	De 6 h à 16 h LUNDI AU VENDREDI 55,00 \$ + TVH = 62,15 \$ L'HEURE
HEURES PRIORITAIRES	De 16 h à minuit h ET TOUTE LA JOURNÉE LES SAMEDIS, DIMANCHES AINSI QUE PENDANT LES JOURS FÉRIÉS 71,00 \$ + TVH = 80,23 \$ L'HEURE

6. DATES D'OUVERTURE

L'aréna Lady Beaverbrook, place Willie O'Ree et l'arena York sera en service du 10 octobre 2011 au 1 avril 2012

7. VÉRIFICATION DE RÉSIDENCE et FRAIS POUR PERSONNE DE L'EXTÉRIEUR

Toutes les ligues doivent soumettre **une liste complète des joueurs comportant leurs noms, adresses, numéros de téléphone et codes postaux**. Tous les joueurs qui ne sont pas membres des partenaires communautaires qui font partie du DSL doivent payer des frais pour utilisateur non-résident de 680 \$ + TVH = 768.40 \$.

8. ENVOYER À

Ville de Fredericton
Services communautaires
C.P. 130
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4Y7

télécopie : 506-460-2243
www.fredericton.ca